

QUESTION

VENTILATION. COMMENT RÉGLER UN PROBLÈME DE PRESSION NÉGATIVE DANS UNE CONSTRUCTION NEUVE ?

Demandé par Roch Lacourciere

Laurentides

J'ai fait construire une maison clé en main en 2013 (4000p.c.) . Comme moyen de chauffage, nous avons opté pour une fournaise bois/électrique Max Caddy, de la compagnie PSG. Nous avons également installé une thermopompe et un échangeur d'air, le tout relié à la fournaise. Cependant, nous nous sommes aperçu que la maison est à un tel point en pression négative que l'air réussit à pénétrer entre les fenêtres et le cadrage. Nous avons fait vérifier notre cheminée et avons compris qu'elle avait un trop gros tirage, que nous avons réduit grâce à un draft control. Bien que la tire est diminuée, le draft control aspire tellement d'air de la pièce, que même avec une fenêtre légèrement ouverte à son côté, la maison reste en pression négative.....des solutions?

RÉPONSE



Répondu par Lydia Paradis Bolduc

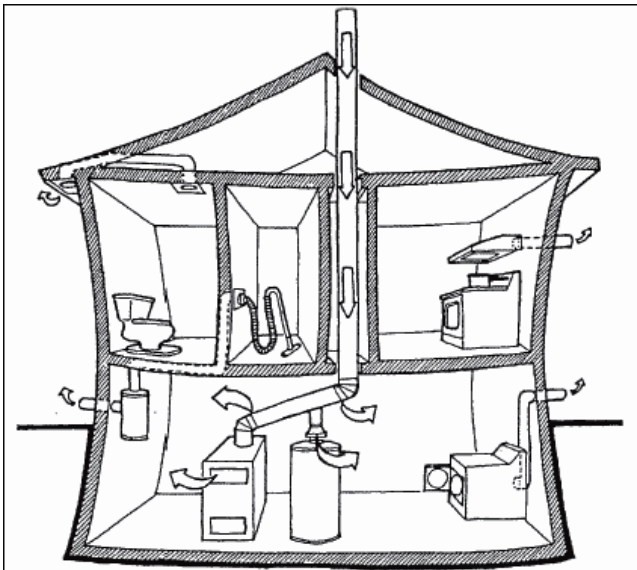
15 mai, 2014 - 18:42

Chargée de projet Écohabitation

Bonjour,

Dans une maison très étanche, il y a un réel risque de refoulement des gaz si certaines précautions ne sont pas prises. Autrement, l'utilisation de système d'extraction (hotte de cuisine, de salle de bain par exemple) peut faire en sorte que **l'air de remplacement soit tiré par la cheminée, faisant du même coup refouler les gaz de combustion** (voir l'illustration ci-dessous pour mieux comprendre le phénomène).

Il est important de remédier au problème de pression négative, car le plus grand risque qui lui est associé est potentiellement mortel et **imperceptible par les sens** : l'empoisonnement au monoxyde de carbone (CO).



Inversion de tirage causée par dépressurisation. Crédit SCHL.

Dans votre cas, il se pourrait que le problème vienne de la fournaise. Elle doit être munie d'une **prise d'air extérieure**. Ensuite, vous devez avoir un **système de ventilation mécanique adéquat** (un VRC bien équilibré) pour apporter de l'air dans la maison.

Si ces installations sont déjà en place, il faudra penser à un autre moyen d'apporter de l'air dans la maison. Par exemple, **pour une hotte dont la capacité est de 400 pcm ou plus, il faudra peut-être faire installer par un professionnel un système d'appoint d'approvisionnement en air, dont la capacité sera égale à celle de la hotte.**

Nous vous invitons à lire cette réponse laRuche donnée à un internaute dans une situation similaire à la vôtre

: <http://www.ecohabitation.com/assistance/question/chauffage-doit-on-vraiment-installer-une-prise-dair-exterieure-pour-un-poele-a-combustion>

Vous pourriez éventuellement contacter un **spécialiste de la ventilation**.

merci !